

## Checklist n°1 : liste des points à vérifier avant d'initier un traitement par méthylphénidate (MPH)

Rappel : le traitement par MPH n'est pas indiqué chez tous les patients atteints de TDAH et la décision d'utiliser ce médicament devra se fonder sur une évaluation très minutieuse, de la gravité et de la chronicité des symptômes du patient en tenant compte de son âge.

**Pour plus d'informations : veuillez-vous reporter au RCP du médicament prescrit (vérifier la tranche d'âge et l'indication lors de l'initiation du traitement), disponible sur la base de données publique des médicaments <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>.**

Ce document a pour objectif de vous aider à prescrire de manière appropriée des médicaments contenant du MPH aux patients atteints du Trouble Déficitaire de l'Attention avec Hyperactivité (TDAH).

Comme indiqué plus en détails dans le Résumé des Caractéristiques du Produit, certaines affections concomitantes peuvent contre-indiquer la prise de MPH ou nécessiter une attention particulière. C'est notamment le cas des troubles et symptômes cardiovasculaires, cérébrovasculaires et neuropsychiatriques.

Il convient d'accorder une importance particulière aux éléments suivants :

Chez l'enfant :

- La pression artérielle et le pouls doivent être enregistrés sur une courbe percentile à chaque adaptation posologique, puis au moins tous les 6 mois
- La taille, le poids et l'appétit doivent être mesurés au moins tous les 6 mois et notés sur la courbe de croissance

Chez l'adulte :

- Avant d'initier le traitement : demander l'avis d'un cardiologue
- La pression artérielle et le pouls devront être contrôlés à chaque renouvellement, soit tous les mois.
- Le poids et l'appétit doivent être mesurés régulièrement

Chez tous les patients : l'apparition de nouveaux troubles psychiatriques ou l'aggravation de troubles psychiatriques préexistants doivent être suivis lors de chaque adaptation posologique, puis au moins tous les 6 mois et à chaque visite.

Veuillez télécharger et imprimer cette checklist avant votre consultation. Aucune information concernant le patient ne sera sauvegardée sur le site internet. La checklist complétée peut être ajoutée au dossier du patient.

Tout en progressant dans la checklist, il peut également être utile d'évoquer la notice d'information du patient du médicament prescrit, avec votre patient ou tuteur(s) et pour un enfant ou adolescent âgé de moins de 18 ans avec son ou ses parent(s) ou tuteur(s).

### Avant d'initier un traitement par MPH

Date de l'évaluation :	_____
Motif de l'évaluation :	_____
Nom du patient :	_____
Date de naissance :	_____
Age :	_____
Sexe :	_____

Les patients atteints de l'un des troubles ou maladies concomitantes mentionnés ci-dessous, et/ou recevant un des traitements suivants ne doivent pas prendre de médicaments contenant du MPH :

Contre-indications	
<i>Veuillez noter que les affections ci-dessous constituent des contre-indications :</i>	
	Évalué
• <b>Hypersensibilité connue</b> au MPH ou à l'un des excipients	<input type="checkbox"/>
• <b>Glaucome</b>	<input type="checkbox"/>
• <b>Phéochromocytome</b>	<input type="checkbox"/>
• En cas de traitement par les inhibiteurs irréversibles non sélectifs de la monoamine-oxydase (IMAO) ou pendant au minimum 14 jours suivant l'arrêt du traitement par un IMAO, en raison du risque de survenue de poussée hypertensive	<input type="checkbox"/>
• En cas de traitement par d'autres sympathomimétiques indirects ou des sympathomimétiques alpha (voies orale et/ou nasale)	<input type="checkbox"/>
• <b>Hyperthyroïdie</b> ou <b>thyrotoxicose</b>	<input type="checkbox"/>
• <b>Comorbidités psychiatriques</b> Diagnostic ou antécédents de dépression sévère, anorexie mentale ou troubles anorexiques, tendances suicidaires, symptômes psychotiques, troubles de l'humeur sévères, manie, schizophrénie, troubles de la personnalité psychopathique ou limite (borderline), diagnostic ou antécédents de trouble bipolaire (affectif) épisodique et sévère (de type I) (et mal contrôlé)	<input type="checkbox"/>
• <b>Comorbidités cardiovasculaires</b> Troubles cardiovasculaires préexistants incluant hypertension sévère, insuffisance cardiaque, artériopathie occlusive, angine de poitrine, cardiopathie congénitale avec retentissement hémodynamique, cardiomyopathie, infarctus du myocarde, arythmies et canalopathies (troubles causés par un dysfonctionnement des canaux ioniques) pouvant potentiellement mettre en jeu le pronostic vital. Chez le patient adulte : demander l'avis d'un cardiologue.	<input type="checkbox"/>
• <b>Comorbidités cérébrovasculaires</b> Préexistence de troubles cérébrovasculaires, anévrisme cérébral, anomalies vasculaires y compris vascularite ou accident vasculaire cérébral	<input type="checkbox"/>

### Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Avant de prescrire un traitement par MPH, veuillez également prendre en considération les éléments suivants :

Antécédents familiaux	
	Évalué
• Antécédents familiaux de mort subite cardiaque ou inexpiquée	<input type="checkbox"/>
• Antécédents familiaux d'arythmie maligne	<input type="checkbox"/>
• Antécédents familiaux de syndrome de Gilles de la Tourette ou de tics	<input type="checkbox"/>
• Antécédents familiaux de suicide, de trouble bipolaire et de dépression	<input type="checkbox"/>

<b>Antécédents médicaux et examen clinique</b>	
<i>Des précautions sont nécessaires lors de la prescription de MPH à des patients souffrant de certaines comorbidités (hors contre-indications) ou suivant un traitement médical concomitant</i>	
<b>Lors de l'interrogatoire du patient et de son examen physique, soyez particulièrement attentifs aux situations suivantes :</b>	<b>Évalué</b>
<b>Au niveau cardiovasculaire (hors contre-indications)</b>	
• Vulnérabilité accrue vis-à-vis des effets sympathomimétiques des psychostimulants	<input type="checkbox"/>
• Trouble médical sous-jacent pouvant être aggravé par une élévation de la tension artérielle ou de la fréquence cardiaque	<input type="checkbox"/>
<b>Au niveau psychiatrique/neurologique (hors contre-indications)</b>	
• Agressivité ou comportement hostile	<input type="checkbox"/>
• Tics moteurs ou verbaux ou syndrome de Gilles de la Tourette	<input type="checkbox"/>
• Anxiété, agitation ou tension psychique	<input type="checkbox"/>
• Symptômes dépressifs (dépister les risques de troubles bipolaires en réalisant notamment une anamnèse psychiatrique détaillée comportant les antécédents familiaux de suicide, de trouble bipolaire et de dépression)	<input type="checkbox"/>
• Patients épileptiques, patients avec antécédents de convulsions ou patients ayant présenté des anomalies antérieures de l'EEG en l'absence de convulsions	<input type="checkbox"/>
• Antécédents de dépendance aux drogues et à l'alcool ou de mésusage de psychostimulants du système nerveux central	<input type="checkbox"/>
<b>Autres affections telles que:</b>	
• Intolérance connue aux excipients	<input type="checkbox"/>
• Insuffisance rénale ou hépatique connue	<input type="checkbox"/>
• Présence de leucopénie, thrombopénie, anémie ou d'autres modifications incluant celles indiquant une insuffisance rénale ou hépatique sévère	<input type="checkbox"/>
<b>Grossesse - Évaluer le rapport bénéfices/risques: l'administration de méthylphénidate pendant la grossesse n'est pas recommandée</b>	<input type="checkbox"/>
<b>Allaitement - Évaluer le rapport bénéfices/risques: il convient de décider d'arrêter l'allaitement ou s'abstenir/interrompre un traitement par méthylphénidate, en tenant compte du bénéfice de l'allaitement pour l'enfant et du bénéfice du traitement pour la mère</b>	<input type="checkbox"/>
<b>Interactions médicamenteuses éventuelles</b>	
<i>Pharmacocinétique</i>	
• Anticoagulants coumariniques	<input type="checkbox"/>
• Antiépileptiques (ex. phénobarbital, phénytoïne, primidone)	<input type="checkbox"/>
• Antidépresseurs (antidépresseurs tricycliques et inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine)	<input type="checkbox"/>
<i>Pharmacodynamique</i>	
• Antihypertenseurs	<input type="checkbox"/>
• Médicaments augmentant la tension artérielle	<input type="checkbox"/>
• Alcool	<input type="checkbox"/>
• Anesthésiques halogénés	<input type="checkbox"/>
• Agonistes alpha-2 adrénergiques centraux (ex. clonidine)	<input type="checkbox"/>
• Médicaments dopaminergiques, y compris les antipsychotiques	<input type="checkbox"/>
• L-dopa ou autres agonistes de la dopamine	<input type="checkbox"/>

Enregistrer ici toute information supplémentaire

Suite à l'évaluation ci-dessus, veuillez remplir le tableau mis à disposition pour y enregistrer les mesures de base pour la surveillance continue: **(Voir tableau)**

Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être déclaré au Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

Pour plus d'informations, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>.